



No de résolution
ou annotation

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES

TROISIÈME SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

(2000-2001)

LE 17 OCTOBRE 2000

1.00 RECUEILLEMENT

2.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
TENUE LE 17 OCTOBRE 2000 À 19 h 00
AU 50 BOULEVARD TASCHEREAU
À LA PRAIRIE
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MICHELINE PATENAUDE-FORTIN
ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS:

MMES HÉLÈNE CORMIER-LANGLAIS, MARGOT PAGÉ, FRANÇOISE
THÉORET, LINDA ZAGRODNY-CREVIÉ

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

MME SUSAN TREMBLAY, directrice générale
M. MAURICE BROSSARD, directeur général adjoint

AINSI QUE:

MME CLAUDE BOIVIN, directrice des Services éducatifs aux jeunes
MM. JACQUES AUBRY, directeur du Service des ressources humaines
PIERRE GASTALDY, directeur du Service des ressources matérielles
CLAUDE HÉBERT, directeur du Service des technologies de l'information
et des communications
JULES JOLY, directeur du Service des ressources financières
GÉRARD LACHANCE, secrétaire général
GILLES PRESSEAULT, directeur du Service de l'éducation des adultes et
de la formation professionnelle

INVITÉ : M. DENIS HUDON, coordonnateur aux Services auxiliaires

3.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

4.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C.E.-01948-10-00

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Cormier-Langlais

QUE les membres du Comité exécutif adoptent l'ordre du jour suivant, à savoir :

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT

- 5.01 Évaluation globale du coût d'une berline
- 5.02 Présentation de la liste des comptes à payer vs fournisseurs en double
- 5.03 Agrandissement du service de garde de l'école Félix-Leclerc

6.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 6.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 12 septembre 2000
- 6.02 Correspondance
- 6.03 Location du 184 Salaberry Nord (ancien centre administratif de l'ex-Commission scolaire de Châteauguay)
- 6.04 Transport des élèves par véhicule de type berline : adjudication de contrat
- 6.05 Autocar Delta Ltée : retrait d'un véhicule de type familial



No de résolution
ou annotation

Formules Municipales, Farnham (Québec) No 5614-A-PSG-O (FLA-786)

- 7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES
- 8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
- 9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
- 10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES
 - 10.01 Liste des comptes : dépôt pour vérification à la prochaine séance
- 11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES
 - 11.01 École Saint-Bernard - Fenestration et parements extérieurs, phase II: adjudication de contrat
 - 11.02 École Saint-Marc - Réfection partielle de toiture multicouche - Bassin # 2 : adjudication de contrat
- 12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS
- 13.00 SERVICE DE L'INFORMATION
- 14.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.00 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL PRÉCÉDENT

5.01 ÉVALUATION GLOBALE DU COÛT D'UNE BERLINE

Monsieur Maurice Brossard dépose un document sur l'adjudication de contrat d'un véhicule de type familial informant les membres du Comité exécutif que le coût global annuel du contrat se chiffre à 30 380 \$ alors que celui d'un véhicule de type berline a été octroyé pour un montant annuel global de 13 320 \$. Il est aussi rappelé que le coût inhérent au transport d'un élève à l'école Louis-Philippe-Paré vient du fait qu'il est inscrit à un service éducatif que seule cette école dispense.

5.02 PRÉSENTATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER VS FOURNISSEURS EN DOUBLE

Monsieur Maurice Brossard souligne qu'une anomalie s'est produite à cause d'une erreur de sélection quant à la période de temps à couvrir relative aux comptes à payer; le chevauchement de dates a fait en sorte que des informations ont été répétées.

5.03 AGRANDISSEMENT DU SERVICE DE GARDE DE L'ÉCOLE FÉLIX-LECLERC

Les membres du Comité exécutif sont informés que, suite à la réception d'une lettre qui sera déposée aux membres du Conseil des commissaires, les membres du service de garde de l'école Félix-Leclerc ne désirent plus poursuivre la construction envisagée.

6.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

6.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2000

- DISPENSE DE LECTURE

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Cormier-Langlais

QUE le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance du 12 septembre 2000.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-01949-10-00



No de résolution
ou annotation

C.E.-01950-10-00

- APPROBATION

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Cormier-Langlais

QUE le procès-verbal de la séance du 12 septembre 2000 soit approuvé tel quel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.02 CORRESPONDANCE

6.03 LOCATION DU 184 SALABERRY NORD (ANCIEN CENTRE ADMINISTRATIF DE L'EX-COMMISSION SCOLAIRE DE CHÂTEAUGUAY)

C.E.-01951-10-00

IL EST PROPOSÉ par Madame Françoise Théoret

QUE les membres du Comité exécutif approuvent la demande de location du rez-de-chaussée de l'édifice du 184, Salaberry Nord, Châteauguay au «CHSLD TRÈFLE D'OR» de Châteauguay, pour la période du 23 octobre 2000 au 30 juin 2001, avec possibilité de prolongation de quelques mois si requis et ce, au tarif de cinq dollars et cinquante centièmes (5,50 \$) le pied carré.

QUE la présidente du Comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit bail pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.04 TRANSPORT DES ÉLÈVES PAR VÉHICULE DE TYPE BERLINE : ADJUDICATION DE CONTRAT

ARRIVÉE DU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS

À 19 h 10, arrivée de Monsieur Roch Thibault, commissaire représentant du Comité de parents au primaire.

- 9072-0103 QUÉBEC INC.

C.E.-01952-10-00

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Cormier-Langlais

QUE les membres du Comité exécutif adjugent, pour l'année scolaire 2000-2001, un contrat de transport des élèves pour un (1) véhicule de type berline, à la firme «9072-0103 QUÉBEC INC.», au tarif de cent cinq dollars (105 \$) par jour.

QUE la présidente du Comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer ledit contrat pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.05 AUTOCAR DELTA LTÉE : RETRAIT D'UN VÉHICULE DE TYPE FAMILIAL

HUIS CLOS

C.E.-01953-10-00

À 19 h12,

IL EST PROPOSÉ par Madame Françoise Théoret

QUE les membres du Comité exécutif siègent à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

C.E.-01954-10-00

LEVÉE DU HUIS CLOS

À 19 h 19,

IL EST PROPOSÉ par Madame Françoise Théoret

QUE le huis clos soit levé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-01955-10-00

IL EST PROPOSÉ par Madame Françoise Théoret

QUE les membres du Comité exécutif retirent le contrat de véhicule de type familial (véhicule no 46) adjudgé le 22 août 2000 à la firme «AUTOCAR DELTA LTÉE» et ce, à compter du 23 octobre 2000.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

8.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

9.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

10.01 LISTE DES COMPTES : DÉPÔT POUR VÉRIFICATION À LA PROCHAINE SÉANCE

La liste des comptes qui se rapportent à la période commençant le 5 septembre 2000 et se terminant le 9 octobre 2000 est déposée aux membres du Comité exécutif pour fins de vérification à la prochaine séance.

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.01 ÉCOLE SAINT-BERNARD - FENESTRATION ET PAREMENTS EXTÉRIEURS, PHASE II : ADJUDICATION DE CONTRAT

CONSIDÉRANT que la compagnie «PLACEMENTS P.M. 2000 INC.» est le seul entrepreneur parmi les cinq invités à soumissionner pour le projet de fenestration et parements extérieurs, phase II, à l'école Saint-Bernard;

CONSIDÉRANT que nous avons été satisfaits du travail de «PLACEMENTS P.M. 2000 INC.» pour les travaux exécutés en phase I;

CONSIDÉRANT que l'octroi du contrat à «PLACEMENTS P.M. 2000 INC.» nous donnerait l'avantage de doter l'école Saint-Bernard de fenêtres identiques pour l'ensemble du bâtiment et ce, à un prix avantageux,

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Cormier-Langlais

QUE les membres du Comité exécutif adjugent à la firme «PLACEMENTS P.M. 2000 INC.», pour la somme de quarante-neuf mille quatre cent vingt-trois dollars (49 423 \$) incluant toutes taxes, le contrat de fenestration et de parements extérieurs à l'école Saint-Bernard, tel que mentionné dans le document déposé en annexe sous la cote 11.01.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.02 ÉCOLE SAINT-MARC - RÉFECTION PARTIELLE DE TOITURE MULTICOUCHE - BASSIN # 2 : ADJUDICATION DE CONTRAT

C.E.-01956-10-00

IL EST PROPOSÉ par Madame Françoise Théoret

C.E.-01957-10-00



No de résolution
ou annotation

QUE les membres du Comité exécutif adjugent à la firme «COUVREURS J.N.C. DUBUC INC.», plus bas soumissionnaire conforme, pour la somme de quarante-six mille cinq cent quatre-vingt-dix-huit dollars et quatre-vingt-treize centièmes (46 598,93 \$) incluant toutes taxes, le contrat de réfection partielle de toiture multicouche, bassin # 2, à l'école Saint-Marc, tel que mentionné dans le document déposé en annexe sous la cote 11.02.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.00 SERVICE DE L'INFORMATION

14.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

C.E.-01958-10-00

À 19 h 30,

IL EST PROPOSÉ par Madame Linda Zagrodny-Crevier

QUE la séance ordinaire du 17 octobre 2000 soit et est levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidente de la séance

Secrétaire général